Versailles, le 28/09/2026

Yvelines
Le Département

MONSIEUR BERNARD GLEIZE
MAIRE DE VAUHALLAN
10 GRANDE RUE DU 8 MAI 1945
91430 VAUHALLAN

Direction générale des Services
Direction générale adjointe Attractivité et Mobilités
Direction Ville et Habitat

Affaire suivie par : Benoît GOUGET
Courriel : bgouget@yvelines.fr
Téléphone : 07.65.17.57.64

Référence : VHJ26122

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 09 juillet 2026, la Commune de Vauhallan a notifié au Département des Yvelines pour avis, le projet de modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme.

Cette procédure a pour objectifs de prendre en compte les remarques formulées par l'État dans le cadre du contrôle de légalité à la suite de l'approbation de la révision du PLU, de modifier certaines OAP et le plan de zonage afin de faciliter la mise en œuvre des projets et d'apporter des ajustements au règlement écrit et au plan de zonage afin d'en améliorer la compréhension.

Le Département des Yvelines n'a pas de remarque ou d'observation particulière sur les évolutions apportées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sincères salutations.

La directrice de la Ville et de l'Habitat,

Anne-Sophie Ducarroz